



Agir pour la biodiversité



Villefranche sur Saône, le 20 mars 2025

Objet : lettres aux élus concernant le projet de port de plaisance d'Anse

Madame, Monsieur,

Associations citoyennes préoccupées par la gestion des finances publiques et l'avenir de notre région, nous avons connaissance du projet de port fluvial sur la Saône à Anse, dont le coût s'élèverait à 39,5 millions d'euros. Nous sommes vivement préoccupés par la décision de financer un tel projet dans le contexte économique actuel.

En effet, le gouvernement français appelle toutes les collectivités à réduire leurs dépenses en raison de la dette publique qui atteint des niveaux alarmants. Dès lors comment justifier un tel investissement public aussi conséquent dans un projet qui va impacter lourdement une zone humide (artificialisation d'une surface équivalente à 30 terrains de football), alors même que les zones humides, essentielles pour la biodiversité, sont aujourd'hui les milieux les plus menacés ?

Nous comprenons que le développement économique et l'amélioration des infrastructures sont des enjeux importants pour notre région. Cependant, ce projet ne semble pas répondre à une analyse fine des besoins du territoire. Il existe en effet déjà plusieurs projets visant à développer le tourisme fluvial (Belleville, Villefranche), moins dispendieux et, qui plus est, plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Nous n'avons pas reçu, lors des rencontres faites avec les différents acteurs institutionnels du projet, d'éléments permettant de balayer nos questionnements : ce projet de port fluvial à Anse ne va-t-il pas entrer en concurrence avec ceux de Belleville et Villefranche ? Comment a été pensée la complémentarité avec les autres haltes fluviales déjà existantes : Crèches sur Saône, Albigny, Montmerle, Trévoux qui, loin d'être saturées aujourd'hui, pourraient à moindres coûts d'investissements être agrandies et améliorées.

Par ailleurs, selon les informations recueillies auprès du syndicat mixte du Bordelan, il semblerait que ce projet profiterait essentiellement à des propriétaires de bateaux à moteur issus de la région. On serait donc loin de l'objectif affiché de faire venir des touristes étrangers dans la région. Cela interroge alors sur les retombées économiques escomptées.

L'intérêt économique de ce projet ne nous paraît donc pas assuré, alors qu'il est porté en avant comme justification de cette réalisation.

Ne serait-il pas plus judicieux de réorienter ces fonds vers des initiatives qui répondent directement aux besoins des citoyens et qui favorisent un développement durable et inclusif (éducation, santé, transition écologique) ? L'enquête préliminaire consultative lancée mi-2024 a montré que ce projet

est rejeté par un grand nombre de citoyens. Une pétition circule dans ce sens (près de 5000 signataires) et plusieurs associations s'opposent au projet en l'état.

Nous vous encourageons à reconsidérer ce projet et à engager un dialogue avec les citoyens afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs préoccupations. La transparence et la concertation sont essentielles pour bâtir une confiance mutuelle entre les élus et la population.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette lettre et nous restons à votre disposition pour toute discussion ou échange d'idées sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alternatiba Beaujolais Val de Saône, Monique Ducroux, porte-parole du groupe Bordelan

Arthropologia, Armand Honorat, co-président

Demain, c'est Ici et Maintenant, Matthieu Lansade, président

France Nature Environnement, Frédérique Resche-Rigon, présidente FNE AURA

Groupe National de surveillance des arbres, Thomas Iglésis, porte parole

Ligue de Protection des Oiseaux, Denis Verchère, Président territorial

Nous voulons des coquelicots, Michel Faure, représentant régional